

PARCOURS CITOYEN

Thème du projet *Mon engagement démocratique au sein du collège (délégué, délégué(e) au sein du Conseil de la Vie Collégienne, conseil départemental jeunes, médiation par les Pairs*

Noms des personnes concernées : Mmes COLLET, LEROI et PHILIP M. PORTO et le personnel de la vie scolaire ;

NIVEAU ET ANNÉE SCOLAIRE : Troisième (2018 – 2019) ou depuis la 5^e (années 2016 à 2019)

Résumé global du parcours et pistes de travail pour les élèves

Le parcours citoyen est mis en place au collège car les élèves sont de futurs citoyens qui commencent à prendre conscience de leurs droits et de leurs devoirs.

Le but de ce parcours citoyen est de transmettre les valeurs citoyennes de la République aux élèves de 3^{ème} ainsi que les principes de la vie en démocratie.

Il est donc important de sensibiliser les élèves à la règle et au droit (compétence du cycle 4), de leur donner le sens des responsabilités et de l'autonomie ; de développer leur sens de l'engagement. Ce dernier point est fondamental et peut prendre différents aspects : de l'engagement individuel au sein de la communauté éducative (délégués de classe ; au Conseil d'administration ; conseiller général jeunes ; médiation par les pairs ; Conseil de la Vie Collégienne) mais aussi engagement collectif (projet de collecte de produits de première nécessité pour la Banque alimentaire dans le cadre du Conseil de la Vie Collégienne).

L'engagement peut être présenté en dehors du collège mais en lien avec lui : participation aux rencontres sportives dans le cadre de l'Association Sportive par exemple ou tout autre exemple pertinent.

Les cours d'EMC viennent en appui et en fondement du parcours citoyen avec les enseignements dispensés dès la Sixième : le respect des règles et des autres ; le droit à l'éducation ; l'égalité filles / garçons et la lutte contre les préjugés et les discriminations. L'acquisition de la citoyenneté. En troisième, on insiste sur les valeurs et les principes de la République inscrits dans la Constitution de la V^e République et dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. Le forum santé et Citoyenneté est un temps d'apprentissage complémentaire, en lien avec des partenaires extérieurs.

La médiation par les pairs élève permet de responsabiliser des élèves volontaires et soucieux de participer à la vie du collège.

Formé et recruté par les équipes éducatives, le médiateur sera capable de résoudre des conflits mineurs entre élèves dans la salle dédiée à cet effet.

Le délégué élève est un représentant élu de sa classe. Afin de remplir sa mission il reçoit une formation qui l'aide à :

- connaître les instances du collège (conseil de classe, conseil d'administration, conseil de vie collégienne etc ..) où il pourra siéger ;
- le règlement intérieur du collège, voté par le C.A, document réglementaire à portée éducative et pédagogique qui régule la vie du collège ;
- connaître les différents personnels du collège (agent de service, secrétaire, gestionnaire, assistant d'éducation , infirmière etc ...) afin de mieux accomplir leur missions de délégué élève, il est important pour lui de visualiser ses principaux interlocuteurs.